

Agreste Bourgogne

Numéro 186 - juillet 2015



Etat des lieux de la filière forêt-bois en Bourgogne

La Bourgogne dispose d'une ressource en bois abondante, sa forêt se place au sixième rang national pour sa surface. La forêt bourguignonne a une vocation productive en quantité mais aussi en qualité, à travers deux essences phares, le chêne et le douglas.

Avec 2,4 millions de m³ récoltés par les professionnels en moyenne par an sur la période 2010-2013, la Bourgogne se classe au quatrième rang des régions pour le volume de bois récolté.

En 2011, la filière forêt-bois compte 1 800 établissements et emploie 12 000 personnes. Très présente en zone rurale, elle contribue au maintien d'emplois pérennes. La filière comprend une large palette d'activités, dont l'exploitation forestière et la première transformation du bois, bien représentées dans la région. La filière a perdu des emplois ces dernières années, mais elle résiste assez bien à la crise économique, comparée à d'autres secteurs d'activités.

La Bourgogne, avec une surface forestière d'un million d'hectares, se situe parmi les régions les plus boisées de France métropolitaine. La forêt bourguignonne représente 6 % de la forêt française. Son taux de boisement de 32 %, légèrement supérieur à la moyenne nationale, place la Bourgogne au dixième rang des régions.

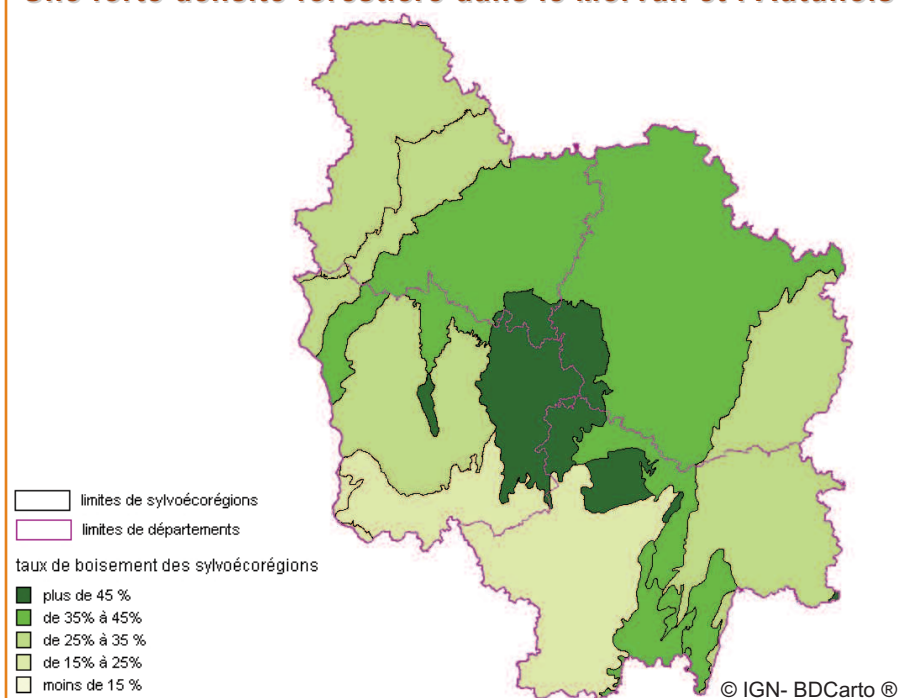
Onze zones géographiques caractéristiques, nommées sylvoécórégions, composent la Bourgogne. Celles du Morvan et de l'Autunois sont boisées sur pratiquement la moitié de leur étendue. A l'inverse, le Bourbonnais et le Charolais ainsi que les plaines alluviales et piémonts du massif central sont les moins densément forestières.

Une ressource abondante en feuillus

La quasi totalité des bois est clas-

sée en forêt fermée (voir définitions page 8), composée à 85 % de feuillus et 15 % de résineux. L'essence majoritaire des forêts bourguignonnes est le chêne, qui couvre 52 % de la surface boisée. Placé au second rang parmi les feuillus, le hêtre occupe 7 % de la surface forestière; il est surtout présent sur les plateaux calcaires du nord de la région ainsi que dans le Morvan. Les conifères sont principalement issus de plantations. Le douglas est la principale essence résineuse, avec 8 % de la surface boisée, soit la moitié de l'ensemble des surfaces en conifères. La Bourgogne est désormais la première région française pour la surface des peuplements en douglas devant le Limousin, Rhône-Alpes et l'Auvergne. Le pin sylvestre et l'épicéa occupent respectivement les deuxième et troisième posi-

Une forte densité forestière dans le Morvan et l'Autunois



APROVALBOIS
LA FILIÈRE BOIS EN BOURGOGNE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Source : Inventaire forestier national - campagne 2007 à 2011

tions. Les peuplements mélangés de plusieurs essences constituent 60 % de la surface de la forêt de production.

Toutes essences confondues, la Bourgogne, 3ème région métropolitaine, possède 192 millions de m³ de bois sur pied, soit 7,5 % du total national. La production naturelle de la forêt bourguignonne est estimée à 6,9 millions de m³ par an. Or, la récolte totale (dont l'auto-consommation en bois de chauffage) représente environ la moitié de la ressource mobilisable.

La forêt bourguignonne n'a plus à démontrer sa vocation productive en quantité mais aussi en qualité (notamment pour le chêne et le douglas). Cependant, le vieillissement des peuplements de feuillus entraîne une augmentation importante de bois sur pied de qualité secondaire, dispersés sur de grandes surfaces et difficiles à mobiliser.

Avec plus des deux tiers de la superficie forestière, la forêt privée est majoritaire en Bourgogne. Cependant, en Côte-d'Or, la répartition est quasi équilibrée entre forêt privée et forêt publique. La forêt privée est morcelée mais

moins que dans les autres régions françaises. En 2012, près de 53 000 propriétaires possèdent au moins 1 ha de forêts dans la région. Les propriétés d'au moins 25 ha d'un seul tenant représentent la moitié de la superficie boisée privée. Les forêts publiques sont quant à elles réparties en 1 540 forêts de collectivités, d'un total de 211 000 ha, auxquelles s'ajoutent 107 forêts domaniales, représentant 100 500 ha.

Une grande variété d'activités

La filière bois désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation de produits finis. En amont, la sylviculture-exploitation forestière est le segment de la filière fournissant la matière première, le bois brut. Ce bois peut servir de produit intermédiaire qui sera transformé en produit fini (meubles, construction en bois, objets divers en bois, papier-carton). Il peut également être utilisé pour produire de l'énergie. D'autres activités sont liées à la filière mais ne rentrent pas dans le circuit amont-aval : fourniture de biens d'équipement, commerce et transport intra-filière...

En 2012, la filière forêt-bois

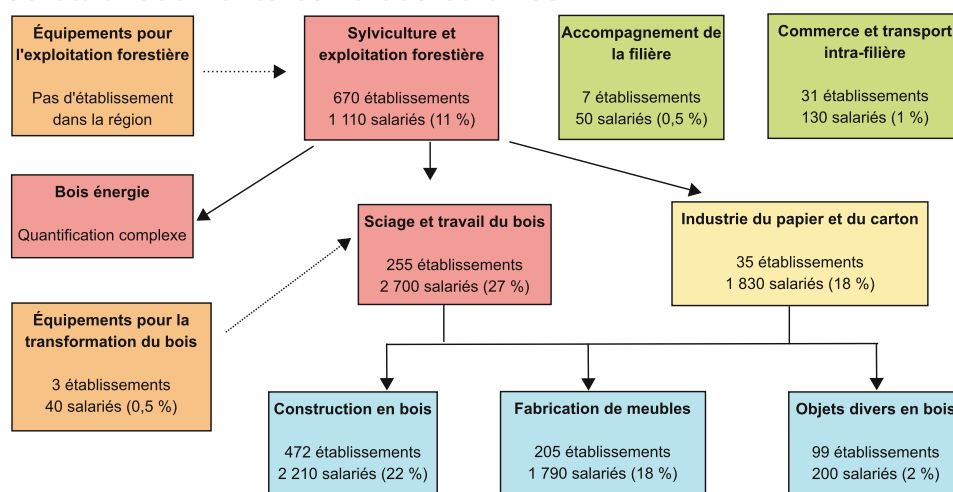
compte 1 800 établissements et emploie 10 050 personnes, soit 1,9 % de l'emploi salarié bourguignon. Les 12 000 emplois sont même atteints en intégrant les dirigeants non salariés et une estimation du nombre de salariés travaillant sur des chaînes spécifiques de transformation de bois, au sein d'établissements tournés vers d'autres activités.

Les établissements sont souvent de petite taille : 36 % emploient moins de 10 salariés et la moitié n'ont pas de salarié. Une trentaine d'établissements ont au moins 50 salariés et 15 comptent plus de 100 salariés.

Tous ces établissements sont très présents en zone rurale où ils assurent le maintien d'emplois pérennes. La filière a en effet relativement bien résisté à la crise : 500 emplois salariés ont été détruits entre 2009 et 2013, une baisse de 5 %, deux fois moins marquée que celle de l'emploi non tertiaire dans la région.

L'activité économique liée au bois n'est pas répartie de façon homogène en Bourgogne. La filière occupe une place plus importante dans la Nièvre et en Saône-et-Loire, où elle rassemble respectivement 2,4 % et 2 % de l'em-

Près de 1 800 établissements et 10 000 salariés

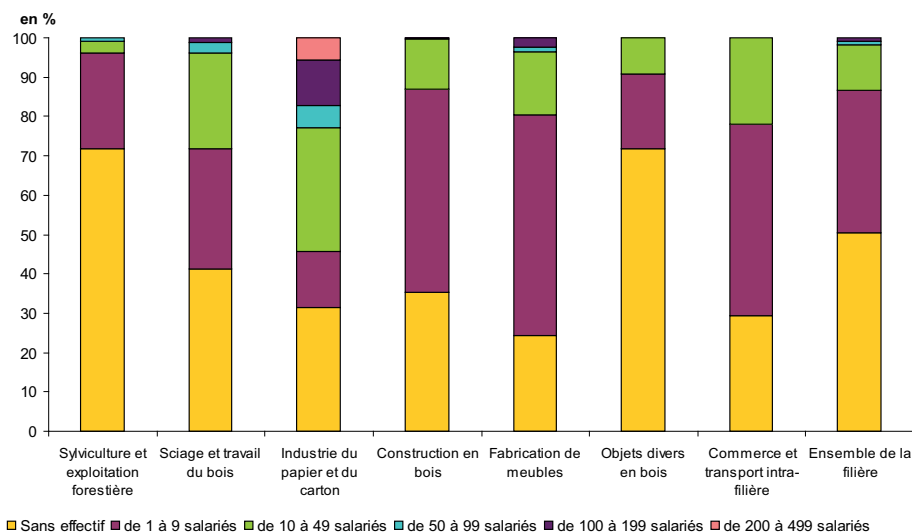


- Activités en amont de la filière ou relevant majoritairement de la première transformation
- Activités essentiellement de seconde transformation
- Activités de soutien
- Activités transversales

Source : Insee - DADS 2011, Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee

Des établissements de petite taille

Répartition des établissements de la filière selon leur taille



Source : Insee - DADS 2011, Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee

ploi salarié. En Côte-d'Or et dans l'Yonne, elle ne participe qu'à hauteur de 1,7 % de l'emploi salarié de ces départements. Mais c'est en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or qu'il y a le plus d'emplois. Dans le Parc naturel régional du Morvan, la filière bois compte 450 emplois salariés, soit 2,1 % de l'emploi salarié total. Pour la partie bourguignonne envisagée du futur Parc national des forêts de Champagne et de Bourgogne, la filière compterait 400 emplois salariés, soit 7,3 % de l'emploi salarié total. Les territoires n'offrent pas toute la palette d'activités de la filière. Certains sont plus spécialisés. Ainsi, la zone d'emploi du Morvan est plutôt tournée vers la sylviculture et l'exploitation forestière, celle de Châtillon-sur-Seine plus orientée vers le sciage et travail du bois. L'industrie du papier et du carton est très présente sur Sens et Chalon-sur-Saône.

Le sciage et travail du bois, premier employeur de la filière bois

Le segment sylviculture - exploitation forestière représente 38 % des établissements de la filière pour seulement 11 % de la main-d'œuvre régionale de la filière, soit 1 110 salariés. La grande majorité des établissements (72 %) n'ont

aucun salarié. Parmi les salariés, 460 agents de l'Office national des forêts gèrent et entretiennent les forêts publiques.

Sur la période 2010-2013, 2,4 millions de m³ de bois ronds sont récoltés par les professionnels en moyenne par an sur le territoire bourguignon, soit 6,7 % du total national. La Bourgogne est ainsi la 4^{ème} région française pour l'exploitation forestière. Les deux tiers sont exploités par des entreprises de Bourgogne, le reste principalement par celles de Rhône-Alpes et du Limousin dont deux coopératives. De même, les entreprises bourguignonnes exploitent également des massifs extérieurs notamment en Champagne-Ardenne, en Auvergne ou dans la région Centre.

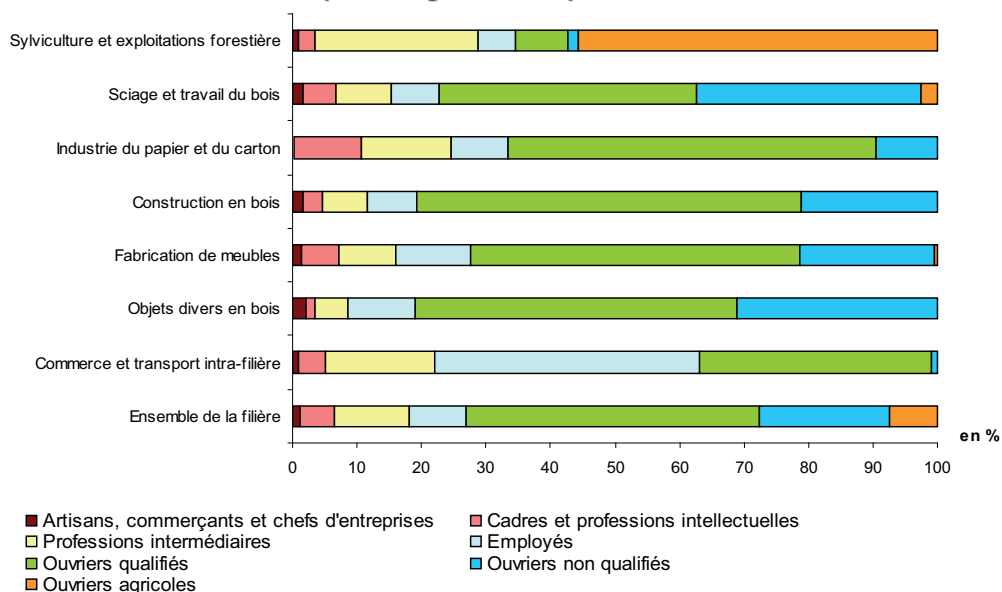
Le bois d'œuvre occupe la première place avec 54 % de la récolte commercialisée. Les conifères, qui ne constituent que 15 % de la surface boisée régionale, participent à hauteur de 61 % à la récolte de bois d'œuvre, avec trois essences majeures : douglas, sapin et épicéa. Depuis 2005, les exportations représentent en moyenne 9 % de la récolte commercialisée. La Bourgogne exporte moins que les autres régions forestières françaises. En moyenne, sur la période

2011-2014, les exportations de produits sylvicoles (grumes, plants forestiers...) se sont élevées à 17 millions d'euros, soit 0,2 % de la valeur des exportations bourguignonnes.

La branche sciage et travail du bois regroupe les établissements de première transformation comme les scieries, les fabriques de mer rains, de piquets, les usines de déroulage, de panneaux et d'imprégnation du bois. Elle rassemble aussi des activités liées à la seconde transformation du bois comme les tonnellerie, les fabriques de parquets et d'emballages de type caisses et palettes. Le sciage et travail du bois est la première activité de la filière en matière d'emploi avec 2 700 salariés, soit 27 % de la main-d'œuvre salariée de la filière. Cette branche exporte l'équivalent de 30 % de son chiffre d'affaires, soit 186 millions d'euros en moyenne sur la période 2011-2014. A l'inverse, pour fonctionner, elle importe à hauteur de 63 millions d'euros. Sa main-d'œuvre est constituée pour les trois quarts d'ouvriers, pour moitié qualifiés. Elle est peu féminisée : 15 % des postes sont occupés par des femmes. La rémunération moyenne de 1 714 € nets par mois est proche de la moyenne de la filière (1 775 €). C'est aussi une

Une filière composée aux trois quarts d'ouvriers

Répartition des salariés de la filière par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee - DADS 2011, Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee

branche où les jeunes sont les moins présents : 18 % des salariés ont moins de 30 ans contre 25 % pour l'ensemble de la filière. Cependant, la part des 55 ans et plus est équivalente à la moyenne de la filière avec 12 %. La région compte 83 scieries en 2013. Le sciage est une activité qui se concentre. Depuis 2009, suite à la crise économique, 13 scieries bourguignonnes ont fermé. Cependant, avec 485 500 m³ en moyenne par an au cours de la période 2010-2013, les volumes sciés sont en progression de 5 % sur la période. Une scierie compte plus de 100 salariés : Bois et sciages de Sougy dans la Nièvre. Les sciages bourguignons représentent plus de 6 % du volume français. Le douglas et le chêne atteignent même respectivement 22 % et 13 %. Alors que les scieries sont très nombreuses en Côte-d'Or et Saône-et-Loire, c'est le département de la Nièvre qui traite les plus gros volumes de sciage, avec 49 % du volume total. Le résineux représente l'essentiel de l'activité avec un peu plus des deux tiers de la production. Par ailleurs, avec 28 900 m³, la Bourgogne est la 2^{ème} région productrice de bois sous rails, devan-

cée par la Franche-Comté et occupe le cinquième rang pour la production de merrains, avec 10 % de la production française. Le secteur de la tonnellerie est très présent en Bourgogne avec des leaders mondiaux.

L'industrie cartonnaire structurée autour de grands groupes

L'industrie du papier et du carton (qui ne produit pas de pâte à papier) se porte bien en Bourgogne. L'emploi a mieux résisté à la crise que dans les autres segments de la filière. Cette branche compte aujourd'hui 1 830 salariés, soit 1 % de moins seulement qu'il y a quatre ans. Ses entreprises enregistrent une bonne rentabilité et des marges élevées. Elles sont très largement organisées autour de groupes nationaux ou internationaux : 97 % des salariés dépendent d'un centre de décision extérieur à la Bourgogne dont 53 % d'un groupe étranger. Faisant appel à des capitaux importants et à du matériel de niveau technique performant, cette industrie est structurée autour d'établissements de grande taille. Parmi les dix plus gros employeurs de la filière, six relèvent en effet du

segment papier-carton. Deux établissements comptent plus de 200 salariés et concentrent 35 % de l'effectif du segment : les pape-teries de Dijon à Longvic et les emballages Laurent à Chalon-sur-Saône. Dans ce secteur d'activités, la balance commerciale régionale est nettement déficitaire. En effet, le montant des importations, 274 millions d'euros en moyenne pour les quatre dernières années, est deux fois plus élevé que celui des exportations.

L'industrie cartonnaire emploie une main-d'œuvre qualifiée, dont la rémunération (2 200 € en moyenne) est plus élevée que dans les autres branches de la filière. Mais cette main-d'œuvre est aujourd'hui âgée : 16 % des postes sont occupés par des personnels de 55 ans et plus contre 12 % pour la filière dans son ensemble. Le recrutement d'une main-d'œuvre jeune et qualifiée pour remplacer ces générations qui bientôt partiront à la retraite est un véritable enjeu. Actuellement, 11 % seulement des postes sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans contre 25 % dans l'ensemble de la filière. La moyenne d'âge s'élève à 44 ans, soit 4 années de plus que la moyenne de la

filière bois. Un quart des postes sont occupés par des femmes contre 18 % pour l'ensemble de la filière.

Une main-d'œuvre très jeune et qualifiée dans la construction

Au sein des activités de seconde transformation du bois, **la construction** tient une place assez importante. Elle emploie 2 210 salariés dans les travaux de charpente, de menuiserie et dans la construction de maisons. Sa main-d'œuvre est plutôt qualifiée : 60 % des ouvriers contre 40 % dans l'ensemble de la filière. Pourtant la rémunération moyenne de 1 623 € nets par mois pour un travail à temps plein est inférieure à la moyenne de la filière (1 775 €). Cette faiblesse relative des rémunérations peut s'expliquer par la jeunesse de la main-d'œuvre de cette branche. Avec une moyenne d'âge de 34 ans, les salariés de ce secteur d'activité sont de 6 ans plus jeunes que la moyenne de la filière, 44 % des salariés ayant moins de 30 ans. L'ancienneté sur un poste de travail justifie souvent un niveau de rémunération plus élevé.

Cette branche a été touchée de plein fouet par la crise, à l'image

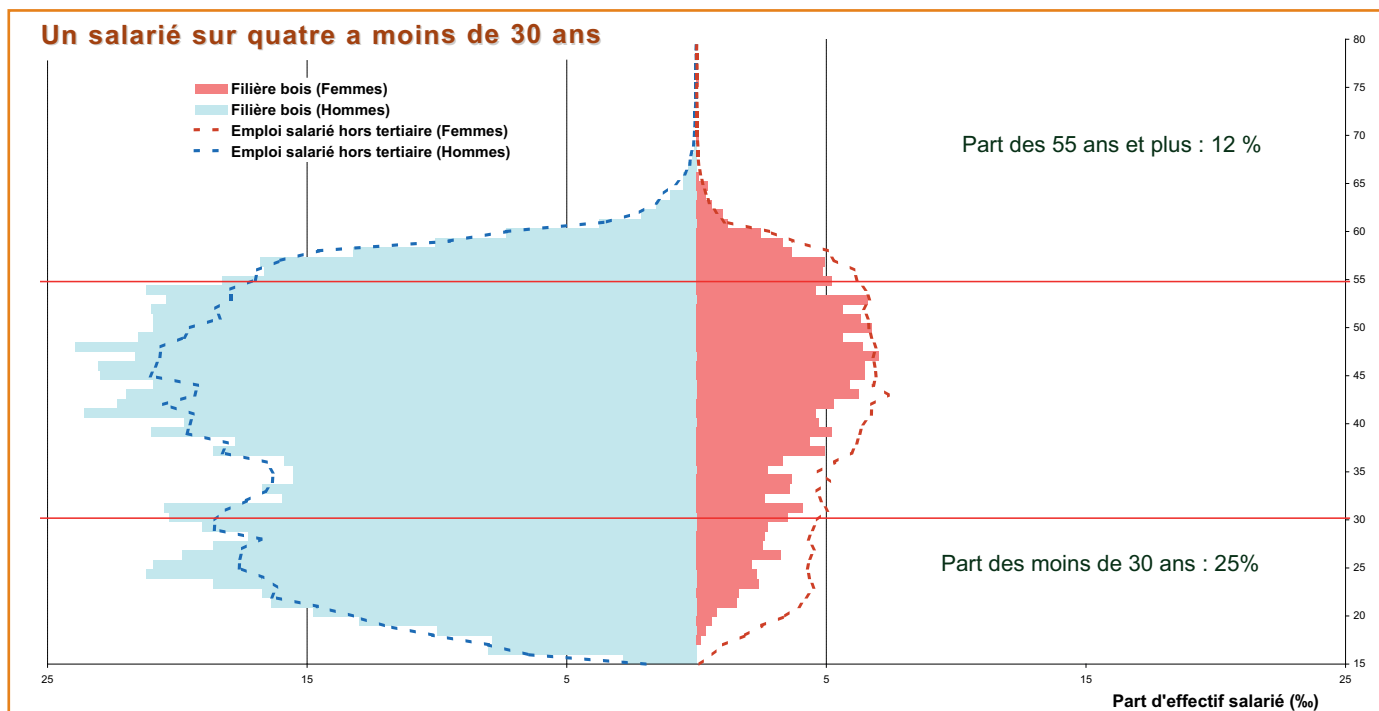
du secteur du bâtiment dans son ensemble. Ainsi, ses effectifs salariés ont diminué de 3 % en quatre ans. En outre, elle se trouve confrontée à une concurrence accrue des menuiseries en aluminium et PVC. Le marché de la construction de maison à ossature bois résiste davantage : le bois a de nombreux atouts et l'État a pour ambition de développer son usage dans la construction.

Les fabricants d'objets divers en bois emploient 200 salariés. Plus de 7 sur 10 travaillent seuls. Ce sont des tourneurs sur bois, des fabricants d'encadrements, d'instruments de musiques, de jouets en bois, de bouchons en liège, de manches d'outils, de cercueils... Les rémunérations y sont peu élevées, 1 580 € nets en moyenne par mois.

Des difficultés dans la fabrication de meubles

Au sein de la filière bois, **la fabrication de meubles** est la branche la plus touchée par la crise économique. Ses entreprises enregistrent les rentabilités économique et financière et les marges les plus faibles. L'emploi salarié a reculé de

14 % en quatre ans. La branche compte 1 790 salariés en 2012. Les établissements de fabrication de meubles sont pour la plupart de petite taille. Les trois quarts d'entre eux emploient 50 salariés ou moins. Le morcellement de l'emploi sur une multitude d'entreprises ne permet pas d'affronter au mieux la concurrence. Six établissements dépassent pourtant 100 salariés : Simire à Mâcon, spécialisé dans le mobilier pour écoles, collectivités et entreprises, Eurosit à Saint-Éloi dans les sièges de bureau et Acta Mobilier à Monéteau dans l'agencement de magasins et de stands. Cette production associe souvent le bois à d'autres matières premières comme le plastique, le tissu ou encore le métal. Les salariés du secteur de la fabrication de meubles ont en moyenne 40 ans, équivalent à la moyenne de l'ensemble de la filière. Les salariés de moins de 30 ans représentent 23 % des emplois, soit 2 points de moins que la moyenne de la filière. Les salariés les plus âgés occupent 12 % des postes. Avec 1 650 €, la rémunération est en dessous de la moyenne de la filière. Ce secteur est le plus féminisé de la filière bois, 28 % des postes sont occupés par des femmes.



Des frais de personnel plus élevés que dans les autres activités salariées (hors tertiaire)

	Taux de valeur ajoutée (VA)	Intensité capitalistique*	Taux d'exportation	Part des frais de personnel dans la VA	Rentabilité économique
Sylviculture et exploitations forestière	29,6	158	15,4	63,6	13,8
Sciage et travail du bois	26,6	124	30,8	76,5	5,4
Industrie du papier et du carton	32,6	101	5,7	77,1	10,6
Construction en bois	34,8	52	3,6	87,4	9,9
Fabrication de meubles	34,9	52	5,3	95,0	3,1
Objets divers en bois	32,1	55	2,7	90,9	4,7
Équipements pour la transformation du bois	38,9	37	33,1	85,6	10,7
Commerce et transport intra-filière	22,7	69	7,7	71,0	14,9
Ensemble	31,0	85	14,5	81,9	7,2
Activités salariées hors tertiaire	29,8	103	23,6	76,5	10,0

Source : Insee - FARE 2011, Co-investissement Insee-SSP sur données 2011, expertises Aprovalbois et Insee

* rapport entre les immobilisations et les effectifs (milliers d'euros par ETP)

Les autres branches de la filière reposent sur des effectifs plus faibles d'établissements et d'emplois. Ce sont, soit des activités transversales et internes à la filière, d'accompagnement, de commerce et de transport, soit des activités de soutien comme la fabrication d'équipement pour la transformation du bois. La structure de la main-d'œuvre y diffère beaucoup de celle des autres segments. Professions intermédiaires et employés sont nombreux. En particulier, toutes les activités d'accompagnement, c'est-à-dire celles chargées de développer, d'orienter, de promouvoir la filière, mais aussi d'améliorer les techniques employées, sont les plus qualifiées et les mieux rémunérées (2 440 € en moyenne).

Des résultats comptables et financiers très variables selon les secteurs d'activités

Selon les segments, les résultats sont très hétérogènes. Cependant, **le profil économique** de la filière bois est globalement peu favorable. La productivité apparente du travail (valeur ajoutée par équivalent temps plein salarié) pour l'ensemble de la filière est faible, 57 000 € par équivalent temps plein (ETP) contre 66 000 € en Bourgogne hors tertiaire. Le secteur de l'industrie du papier et du carton a un résultat bien supérieur à la moyenne (72 000 €). A l'inverse, le secteur de la fabrication de

meubles est bien en dessous avec 46 000 €/ETP.

La rentabilité économique de la filière n'est pas élevée, 7,2 % contre 10 % en Bourgogne. En effet, si la filière enregistre un taux de valeur ajoutée de 31 %, légèrement supérieur à la moyenne régionale hors tertiaire (30 %), une forte part de la richesse créée est consacrée à la rémunération du personnel (82 %). Le secteur de la fabrication de meubles est de nouveau mal positionné avec une rentabilité de 3,1 %. L'intensité capitalistique, importante dans la sylviculture et l'exploitation forestière ou dans le sciage et travail du bois est à l'inverse limitée dans la fabrication de meubles et la construction en bois.

Le profil financier est lui aussi dans une situation défavorable. Une part des investissements doit être financée par des emprunts en 2011, contrairement aux autres secteurs. Les besoins de financement du cycle de production représentent 95 jours de chiffre d'affaires contre 61 jours pour les autres activités, avec pour conséquence des intérêts d'emprunts plus importants. Ce coût atteint 15,9 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) pour 8,8 % dans les activités régionales hors tertiaire. La filière bois enregistre cependant un point positif avec une part de capitaux propres dans le bilan plus élevée qu'en moyenne régionale, respectivement 40,5 % et 38,9 %.

Comme le profil économique, le profil financier varie selon les segments.

Le secteur de l'industrie du papier et du carton dispose d'atouts financiers : fonds propres des entreprises élevés (52,6 %), fort taux d'autofinancement des investissements (215,6 %) et des besoins de financement limités à 74 jours de chiffre d'affaires. A l'opposé, le segment du sciage et travail du bois rencontre des difficultés pour se financer. Ainsi, le montant des investissements n'est financé qu'à hauteur de 69 %, un quart de l'EBE est consacré aux intérêts des emprunts mais surtout 184 jours de chiffre d'affaires sont destinés au financement du cycle de production.

Le bois énergie, une activité en plein essor

Le bois, source d'énergie renouvelable, est appelé à jouer un rôle important dans les engagements européens de la France, de porter en 2020 à 23 % l'utilisation des énergies renouvelables dans la consommation finale. Il constitue également un levier significatif pour l'indépendance énergétique du pays.

Le bois énergie est en plein développement. Sa récolte progresse depuis dix ans et atteint 21 % des volumes de bois récoltés par les professionnels en Bourgogne en 2013. Le marché du bois bûche en est le 1er débouché. A cette récol-

te, s'ajoutent les volumes d'affouage. En Bourgogne, ils s'élèvent en moyenne à 241 750 m³ en forêts communales entre 2012 et 2014 ; les volumes vendus en cession à des particuliers en forêts domaniales atteignent 59 600 m³. Les consommations de bois de chauffage par les particuliers représentent la part la plus importante des consommations en bois énergie. En moyenne, un ménage bourguignon a consommé 8,6 stères en 2013 (source : CEREN, voir définitions). Cette moyenne prend en compte les consommateurs se chauffant au bois bûches de manière régulière et les consommateurs utilisant cette source d'énergie en appoint.

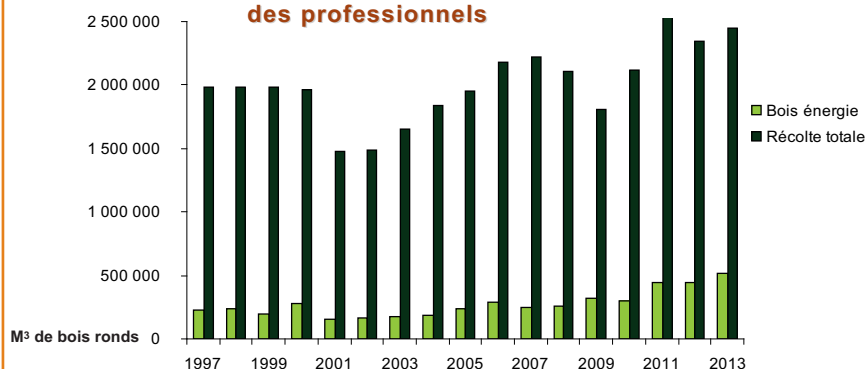
Le bois énergie est aussi soutenu par le développement des chaufferies automatiques au bois dont le nombre a pratiquement doublé en cinq ans : collectives ou industrielles, 332 sont opérationnelles en 2014 dans la région pour une puissance de plus de 311 MW. Elles consomment 285 000 tonnes de bois, soit 76 000 TEP (tonnes équivalents pétrole). En 2013, parmi les types de combustibles consommés, les produits connexes, déchets issus de la transformation du bois (sciures, écorces et chutes) devancent les plaquettes forestières pour les chaufferies collectives. Dans les chaufferies industrielles, ce sont essentiellement des produits connexes.

La production totale de bois énergie et le nombre d'emplois générés ne sont cependant pas précisément connus. En effet, une part importante de la production du bois de chauffage sous forme de bûches échappe aux circuits commerciaux (celle relevant en particulier de la production pour son propre compte ou des affouages). Elle est estimée à 1 000 000 m³.

De même, les entreprises fournissant du bois énergie ont souvent plusieurs activités et relèvent ainsi soit de l'exploitation forestière, soit du sciage et travail du bois.

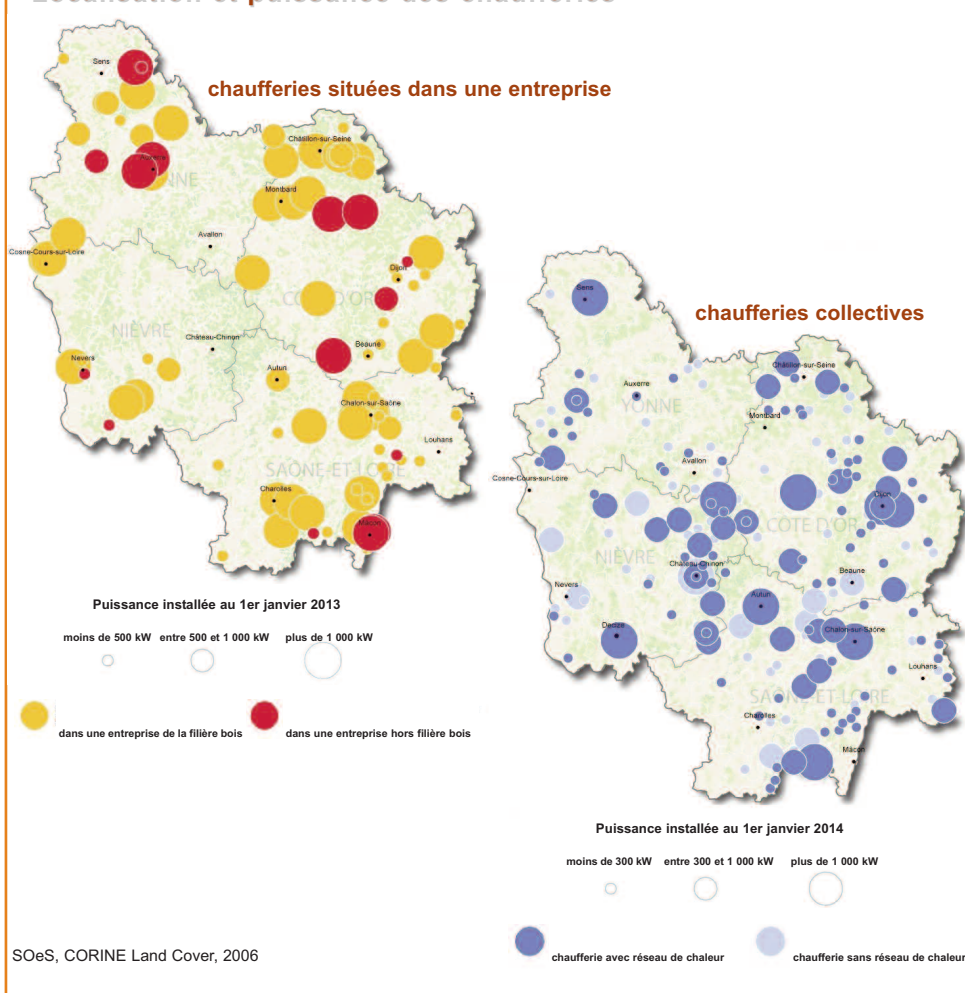
Nadine VIATTE

Le bois énergie : plus d'un cinquième de la récolte de bois ronds des professionnels



Source : Agreste - Enquêtes annuelles de branche exploitation forestière

Localisation et puissance des chaufferies



Source : ADEME Bourgogne

Écocertification et gestion durable

La filière bois en Bourgogne, engagée depuis 2001 dans l'éco-certification, garantit une gestion durable de la forêt : protéger la forêt, valoriser ses produits et assurer l'avenir du patrimoine forestier en prenant en compte tous ses rôles : économique, écologique, social et culturel. Fin 2014, 3 397 propriétaires représentant 391 035 ha de forêt sont engagés dans la certification PEFC en Bourgogne. En 2013, les récoltes de bois d'œuvre et bois d'industrie sont certifiées à hauteur de 43 % et le bois énergie à 48 %. Au total, 44 % de la récolte en Bourgogne, soit plus d'un million de m³, est certifiée, contre 52 % en France.

La Bourgogne : 2ème région

productrice de plants forestiers en 2013

Avec 10 % du marché national, la Bourgogne occupe la 2ème place des régions productrices de plants forestiers loin derrière l'Aquitaine (70 %) et devant la région Centre (6%). Feuillus (hors peupliers) et résineux représentent respectivement 18 % et 8 % de la production nationale, les peupliers 10 %. Hors pin maritime, dont la production et l'utilisation sont spécifiques à l'Aquitaine, la Bourgogne produit 30 % des plants nationaux. Sur une surface de 250 ha, majoritairement dans l'Yonne, la région compte 18 pépinières dont 4 concentrent 90 % de la production qui se répartit dans l'Yonne (48 %), en Saône-et-Loire (34 %) et dans la Nièvre (18 %). La commercialisation 2013-2014 porte sur 6,8 millions de plants en racines nues dont 1,6 millions de feuillus (50 % de chênes), 4,6 millions de résineux (45 % de douglas) et 57 000 peupliers. Le marché européen (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Espagne) représente 16 % des ventes, ce qui situe la Bourgogne au 2ème rang des régions exportatrices.

Josette CHAUVIN DRAAF Bourgogne - SEFAR

Pôle Forêt-Bois-Biomasse, Source : Enquête statistique annuelle MAAF/IRSTEA sur les ventes de plants forestiers

Définitions

La **forêt fermée** est une forêt où le couvert des arbres est supérieur ou égal à 40 %.

Bois rond : comprend tout arbre abattu et façonné, avant la première utilisation : grume (tronc coupé, ébranché et revêtu de son écorce), billon, rondin

Bois d'énergie : bois destiné à la production d'énergie. Il inclut le bois de chauffage

Taux de valeur ajoutée : valeur ajoutée/chiffre d'affaires hors taxe*100

Taux d'exportation : exportations/chiffre d'affaires hors taxe*100

Rentabilité économique : EBE (Excédent Brut d'Exploitation)/(immobilisations brutes corporelles et incorporelles + BFR (Besoin en fonds de Roulement))

FCBA : Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières

CEREN : Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Le bûcheronnage mécanisé en Bourgogne

Depuis 1992, le nombre de machines de bûcheronnage n'a cessé de croître. En 2014, on dénombre 54 machines pour 32 entreprises contre 47 machines pour 30 entreprises en 2008. Si la moyenne est de 1,7 machine par entreprise, celles possédant 2 machines et plus sont de plus en plus nombreuses. Elles représentent plus d'une unité sur cinq. Cependant, le parc est vieillissant, 5,8 ans en moyenne en 2014 contre 4 ans en 2008.

Sources : Rapport Institut technologique FCBA (voir définitions) – DRAAF

Des aides pour l'amélioration de la desserte forestière

Dans le cadre de la politique de développement durable forestier, le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) intervient en co-financement de l'État, des collectivités locales ou autres financeurs publics. Plusieurs priorités stratégiques sont définies dont l'amélioration de la compétitivité de la filière bois. Dans ce domaine, les investissements en Bourgogne ont concerné essentiellement la mécanisation pour la récolte de bois et la desserte forestière. En 2013, 63 % des investissements ont été dédiés à la desserte forestière, soit 746 600 euros. Environ 40 km de routes forestières sont créés par an et, pour la période 2007-2013, cela représente un total de 300 km.

Méthodologie (établissements, emplois)

Le **périmètre de la filière bois** est issu d'une première sélection d'établissements à travers 3 sources : le répertoire Sirène, qui permet de retenir ceux dont l'activité principale est compatible avec une appartenance à la filière bois, l'enquête annuelle de production de l'Insee, et les enquêtes annuelles de branche du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Cette sélection a été ensuite expertisée et affinée par les acteurs bourguignons de la filière (DRAAF, Interprofession régionale de la forêt et du bois en Bourgogne - Aprovalbois, Conseil Régional et Direccte). N'ont alors été retenus que les établissements dont l'activité est très majoritairement liée au bois. Ce travail précis d'expertise réalisé uniquement sur le périmètre régional rend délicates les comparaisons avec d'autres régions. Seul le poids de la filière dans l'économie régionale a pu être estimé à l'aide des sources administratives.

Pour en savoir plus

Publications :

Activité des exploitations forestières et des scieries en Bourgogne en 2012, Agreste Bourgogne n°164 – juin 2014

La filière bois en Bourgogne : 12 000 emplois répartis sur tout le territoire, Insee Analyses Bourgogne, n°3 – novembre 2014

Sites internet :

- DRAAF Bourgogne : www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

- Agreste - Service de la statistique et de la prospective : www.agreste.agriculture.gouv.fr

- Résultats des enquêtes exploitations forestières et scieries, sur www.agreste.agriculture.gouv.fr rubrique Données en ligne

- Inventaire forestier national (IGN) : www.inventaire-forestier.ign.fr

- APROVALBOIS : www.aprovalbois.com

- Centre régional de la propriété forestière Bourgogne (CRPF) : www.foret-de-bourgogne.fr

- Office National des Forêts : www.onf.fr

- ADEME : www.bourgogne.ademe.fr

- Direction générale des douanes et droits indirects : lekiosque.finances.gouv.fr

- CEREN : www.ceren.fr

Agreste : la statistique agricole

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne

Service régional de l'information statistique et économique

4 bis rue Hoche - BP 87865

21078 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 39 30 12

Fax : 03 80 39 30 99

Mail : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Agreste Bourgogne - N°186 - juillet 2015

Directeur régional : Vincent Favrichon

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE

Composition, impression : SRISE

Crédit photos : SRISE

ISSN : 1293 - 1748 - Dépôt légal : à parution

Prix : 2,50 euros

